

Approches du Brésil Attendu au tournant : le retour de Lula

Gérard Wormser

2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043385ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043385ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de langue française

ISSN

2104-3272 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wormser, G. (2016). Approches du Brésil : attendu au tournant : le retour de Lula. *Sens public*. <https://doi.org/10.7202/1043385ar>

Article abstract

The Brazilian politics has just entered into a really dangerous phase. After more than six months of an intense parliamentary guerilla against the president Dilma Rousseff, March 17, 2016 will be remembered as a special day for Brasil. On this same day, the Chamber created the special Commission to examine a possible impeachment of the president; Dilma Rousseff nominated the former president Lula to enter the Government, but a procedural manoeuvre immediately suspended that nomination in order to give time for the Supreme Court (Supremo Tribunal Federal) to render a decision over the legality of such nomination which might offer Lula an escape from the Local Court actually dealing with some cases against him; and the judges of the same Supreme Court officially let appear some private calls from Lula. Those events permitted to the Globo media Group to open public trial of the former president using all the channels it controls. What will now follow this Coup d'Etat ?

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0) Sens-Public, 2016



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Approches du Brésil.

1. Attendu au tournant : le retour de Lula

GÉRARD WORMSER

Résumé : La scène politique brésilienne est entrée dans une phase de confusion extrême. Après des mois de guérilla parlementaire, le 17 mars 2016 restera une date marquante. Ce même jour, la chambre des députés a constitué la commission qui statuera sur la possible destitution de la présidente Dilma Rousseff, celle-ci a nommé à la tête de son Cabinet l'ancien président Lula da Silva, et un artifice de procédure a immédiatement suspendu cette nomination à une décision de la Cour suprême brésilienne (Supremo tribunal federal), dont les juges ont simultanément autorisé la diffusion d'écoutes téléphoniques de Lula. Dès le soir, les médias ont ouvert un procès public de l'ancien président. On parle de coup d'Etat.

Mots clés : Brésil, politique, justice, Globo, Tribunal fédéral suprême, Dilma, Lula, destitution, coup d'Etat .

Abstract : The Brazilian politics has just entered into a really dangerous phase. After more than six months of an intense parliamentary guerilla against the president Dilma Rousseff, March 17, 2016 will be remembered as a special day for Brasil. On this same day, the Chamber created the special Commission to examine a possible impeachment of the president, Dilma Rousseff nominated the former president Lula to enter the Government, but a procedural manoeuvre immediately suspended that nomination in order to give time for the Supreme Court (Supremo tribunal federal) to render a decision over the legality of such nomination which might offer Lula an escape from the Local Court actually dealing with some cases against him; and the judges of the same Supreme Court officially let appear some private calls from Lula. Those events permitted to the Globo media Group to open public trial of the former president using all the channels it controls. What will now follow this Coup d'Etat ?

Keywords: Brasil, justice, Supreme Court, Globo, Dilma, Lula, impeachment, coup d'Etat

Attendu au tournant

Gérard Wormser

Lorsque les rumeurs firent état d'un possible retour de Lula au gouvernement brésilien, la bourse de São Paulo baissa. Lorsque l'annonce fut officiellement faite, elle monta. Mais lorsqu'un juge suspendit cette nomination à l'examen d'un point de procédure par le Tribunal fédéral suprême, elle exulta ! Le soir même, quelques centaines de manifestants hostiles au gouvernement, sans doute déjà présents lors de la grande journée de protestation du 13 mars, sont complaisamment filmés par les caméras de la *Globo*¹ selon un angle qui montre au pays entier l'immeuble de la Fédération des industries de l'État de São Paulo (FIESP) au pied duquel ils se rassemblent. Le vaste édifice dressé sur l'Avenida Paulista est éclairé sur toute sa hauteur au motif d'un immense drapeau brésilien barré d'un bandeau noir où apparaissaient les lettres du mot **IMPEACHMENT** – en appui au processus de destitution engagé contre la présidente Dilma Rousseff ce même jour par le président de la Chambre des députés, Eduardo Cunha. Autorisé par la Commission d'éthique de la Chambre des députés à conserver ses prérogatives jusqu'au terme d'un éventuel procès, ce dernier est cependant mis en examen pour recel de corruption sur des comptes secrets. Pour sa part, Lula est actuellement entendu comme témoin sans faire l'objet d'une quelconque mise en examen. Mais un artifice permet de suspendre l'effet du décret de nomination : *quid* si sa nomination lui permettait d'échapper à la juridiction compétente pour les faits de corruption entre entrepreneurs et politiciens² ? Cette suspension brise l'effet de surprise recherché par cette décision. Venant après la récente mise en échec de la nomination d'un nouveau ministre de la Justice, cela confirme la faiblesse du pouvoir. Peu après, le journal d'information national de la *Globo* de 20h30 se transforme en tribunal alors que les médias diffusent en boucle des écoutes téléphoniques entre Lula et quelques-uns de ses proches ainsi qu'avec la présidente : il en ressort que l'ancien ouvrier devenu président n'apprécie pas les juges, et a pu souhaiter échapper aux investigations. Ces écoutes, apprend-on, ont été officiellement rendues publiques par le juge Sergio Moro au terme d'une de ses enquêtes. Ce juge de Curitiba³ a

¹Le groupe privé de médias brésilien *Globo* occupe le centre de l'espace public du pays, concurrencé seulement dans le domaine de la presse par le groupe *Folha de São Paulo*. De longue date opposée aux dirigeants du PT et au gouvernement de Lula, *Globo* est un acteur à part entière de la politique brésilienne. *Globo* répand depuis des mois la litanie des échecs de la présidente Dilma Rousseff et de ses alliés.

² Son cas relèverait du Tribunal fédéral suprême tant qu'il exercerait une fonction ministérielle.

³ Capitale de l'État du Parana.

ouvert la première enquête pour faits de corruption et supervise depuis lors tout le processus nommé *Lava-Jato* (lavage-express), en grande partie fondé sur des écoutes et des délations⁴, qui met à nu les réseaux occultes des financements politiques. A peine la diffusion de ces propos privés se termine-t-elle que les spectateurs de la *Globo* sont gratifiés d'une séquence où ils voient plusieurs juges du Tribunal fédéral suprême s'indigner théâtralement de ces déclarations dont ils ont eu la primeur avant les téléspectateurs. La télévision offre alors son antenne au Procureur général de la République, Rodrigo Janot : il s'indigne des propos de Lula depuis la Suisse. On ne lui demande pas son avis juridique sur le principe de cette diffusion d'écoutes téléphoniques, mais nous apprendrons le lendemain qu'il a validé personnellement la demande du juge Moro. Deux poids, deux mesures. Les juges sont en séance et filmés plein écran devant les caméras installées dans leur prétoire. L'image de Lula et de la présidente s'affiche en vignette sur la gauche de l'écran, on entend si peu leur voix qu'une transcription est indispensable. Leurs propos sont rapides et anodins. L'important est de livrer en pâture les deux plus importantes personnalités du Brésil actuel : ils sont présentés de la même manière que s'il s'agissait d'entrepreneurs ou de parlementaires véreux. D'ailleurs, à cette heure de grande écoute, ce dispositif télégénique est systématiquement appliqué aux pires meurtriers comme aux trafiquants de drogue des favelas en état d'arrestation. Si Lula médit des juges, la coalition de la justice et des médias fait porter sa vindicte sur ceux qui lui tiennent tête. Elle les condamne publiquement sans appel et en l'absence de tout débat contradictoire. Il s'agit bien d'un coup d'État judiciaire.



Manifestation du 18 mars 2016 à Brasília : « Halte à la dictature judiciaro-médiatique ! »
– photo G. Wormser

⁴ La mise en place de *delações premiadas* a permis au juge Moro, agissant sous le contrôle du Tribunal fédéral suprême d'obtenir des dénonciations précises en échanges de réductions de peines et d'amendes pour les coupables repentis.

I. Un pouvoir vacillant

Le 17 mars 2016 restera en effet dans l'histoire du Brésil comme le jour où fut mis en œuvre un coup d'État judiciaire destiné à renverser le gouvernement sans recourir au vote parlementaire, à abaisser pour longtemps le pouvoir fédéral au profit des pouvoirs locaux et à en finir avec cette anomalie : des hommes et femmes politiques prétendant mener le Brésil vers plus d'équité et soutenir le destin des classes moyenne et populaire sur l'ensemble du territoire⁵. Délaissant leur rôle de gardiens de la Constitution, les juges viennent de s'ériger en pouvoir politique suprême avec l'aide des grands réseaux de médias. Ils jouent avec le feu : les suites qui se profilent seront dramatiques pour la jeune démocratie brésilienne dont la population, spontanément pacifique, cherche avant tout à concilier l'espérance du progrès pour tous avec le respect de l'ordre social. Au-delà de cette chronique d'une mort (politique) annoncée – soit Lula devient ministre juste avant la chute de la présidente et de son gouvernement, soit il en est empêché, et cela précipitera ce même dénouement –, cette commotion porte en elle une coupure jamais vue au cœur de la société brésilienne. Comment le pays pourrait-il assister passivement aux stratégies et aux manœuvres qui suivraient une destitution orchestrée par des juges en dehors de toute procédure ? L'ouverture de la procédure de destitution de la présidente par des parlementaires souvent eux-mêmes mis en examen se fait dans un climat de lynchage des responsables politiques. Quelles instances pourraient rendre au peuple sa vocation de sanctionner lui-même ses dirigeants à l'issue des mandats qu'il leur a confié ? Les juges et les journalistes s'appuient ici sur des sondages d'opinion grandement marqués par la révélation quotidiennement assenée de scandales de corruption et de délations. On touche ici à la boîte noire de la Constitution brésilienne – j'en parlerai dans une prochaine chronique.

Réélue à la tête du pays à l'automne 2014, Dilma Rousseff a été empêchée de gouverner par diverses coalitions d'intérêts. Pris en tenaille par le poids de la dette publique et la récession économique, son gouvernement navigue à vue. Il n'a pu engager la moindre réforme en raison de l'obstruction parlementaire pratiquée par une opposition à laquelle Dilma était pourtant prête à donner des gages, quitte à s'éloigner du PT de Lula qui s'oppose à toute restriction budgétaire. Les partisans de l'ancien président clament leur volonté de poursuivre une politique sociale généreuse même quand les

⁵ L'idée d'un projet politique national pour le Brésil est loin de constituer une évidence. Les députés et sénateurs nationaux se sentent investis prioritairement d'une mission envers l'État qu'ils représentent. En complément, leur mandat national est centré sur la défense d'intérêts corporatistes et les réunions de leurs partis respectifs. Depuis la réélection de Dilma Rousseff, toute l'énergie de nombre d'entre eux semble mobilisée par l'intention d'inverser le résultat de l'élection en mettant à profit le discrédit de nombre des dirigeants du Parti des Travailleurs. Ils vivent cela comme s'ils étaient des personnages ou des héros de feuilletons télévisés.

rentrées financières baissent en même temps que le cours des matières premières et quand le chômage augmente rapidement. Les autres partis de la majorité sont gravement divisés, à l'enseigne du vice-président Michel Temer qui louvoie depuis un an en faisant savoir qu'il était prêt à assumer la présidence si devait s'ouvrir la procédure de destitution de Dilma Rousseff⁶... ce qui ne peut se faire sans les voix de son parti, le PMDB, dont il assume d'ailleurs toujours la présidence.



Le 18 mars 2016 : manifestation face au Congrès brésilien – photo G. Wormser

II. L'union des juges et des médias

Tout s'est accéléré depuis trois mois. En 2015, le développement à grande échelle de l'opération judiciaire « Lava-Jato » (lavage-express) a répondu aux dénégations des caciques du PT (Partido dos Trabalhadores, qui parvint au pouvoir avec Lula en 2002) empêtrés dans les scandales des détournements de fonds. En contrepartie d'allègements de leurs condamnations à venir, divers délateurs, parfois d'anciens proches de Dilma Rousseff comme Delcídio do Amaral qui a travaillé pour PETROBRAS, la compagnie pétrolière publique, avant de devenir parlementaire, ont communiqué des pièces à conviction compromettantes à la justice. D'anciens responsables de PETROBRAS ont été emprisonnés en raison des caisses noires qu'ils ont ouvertes au profit des réseaux liés aux politiques de divers partis. Parallèlement, les juges ont débusqué les financements illicites de la campagne électorale par des industriels ayant largement bénéficié de contrats publics du temps où Lula était président.

⁶ Si les deux chambres valident l'ouverture de la procédure, la présidente serait immédiatement remplacée durant un maximum de 180 jours par le vice-président, qui resterait au pouvoir si la destitution devenait effective.

L'entrepreneur Marcelo Odebrecht a été récemment condamné à dix-neuf ans de prison, l'ancien ministre José Dirceu est en prison, tout comme, plus récemment, l'un des opérateurs chargés des campagnes électorales de Dilma. On a pu croire que cet activisme judiciaire assainirait certaines pratiques : on voit maintenant quelle en était la véritable cible.



Le 18 mars 2016, manifestation à Brasília : « Pas de coup d'Etat ! » – photo G. Wormser

Il n'est que d'entendre les journalistes de la *Globo* et les juges qu'ils interrogent chanter à l'unisson la sacralité de l'information du public et l'impartialité de la justice face aux puissants pour éprouver un profond malaise. Ces déclarations surviennent alors que Lula est condamné sans procès devant les téléspectateurs. Les journalistes ont lancé des appels clairs à manifester le 13 mars, et refusé à cette occasion d'accéder à la demande d'un droit de réponse formulée par l'ancien président : il n'est pas le bienvenu en studio ou à l'antenne et, bizarrement, la couverture télévisuelle de ses discours publics est d'une affligeante qualité technique : les médias le caricaturent en une sorte de Hugo Chavez brésilien et la *Globo* laisse à l'écran, à côté de sa photographie, le symbole qu'elle a de longue date choisi pour évoquer les affaires de corruption : un pipe-line d'où sort un flot ininterrompu de billets de banque ! L'image du président peut difficilement être davantage salie. De manière générale, il est très surprenant de constater que la télévision n'offre qu'un accès minime aux ministres ou aux représentants du gouvernement. Si les parlementaires sont régulièrement interrogés, les actions de l'exécutif sont commentées par les journalistes et non par les décisionnaires. Parmi ces derniers, on voit le plus souvent à l'écran ceux qui sont devenus délateurs après avoir été convaincus de corruption ! Avant que

la tension ne monte à l'excès, l'ancien ministre des Finances était parfois interrogé directement : mais les journalistes mirent en scène de cette manière l'écart entre son approche budgétaire et la politique de la présidente... Après avoir esquissé une approche consensuelle pour aller vers la rigueur budgétaire et augmenter les impôts, il a jeté l'éponge et rejoint la Banque mondiale à Washington, où résidaient déjà ses filles.

III. Une situation erratique

Les parlementaires de l'opposition ont lancé une procédure de destitution de la présidente à la fin de l'an dernier. Comme par hasard, le président de la Chambre des députés a vu alors sortir le dossier de ses comptes secrets à l'étranger, alimentés de manière illicite : mis en examen, il n'a pas pour autant quitté ses fonctions. Un temps retombée en raison des vacances de l'été austral, la tension s'est accrue dès la rentrée parlementaire. La guerre ouverte entre Dilma Rousseff et l'opposition parlementaire donne au parti du vice-président Michel Temer un pouvoir exorbitant : il peut décider à tout moment de quitter la majorité et de contribuer à destituer Dilma en vue d'organiser le nouveau gouvernement. Du côté de l'exécutif, malgré un remaniement destiné à apaiser le PMDB, cette situation a permis au Parti des Travailleurs et aux amis de Lula de se faire davantage entendre depuis la fin de l'an dernier et de redevenir le cœur de la majorité. Nelson Barbosa est devenu ministre des Finances en janvier après l'éviction de Joaquim Lévy, le ministre de la Justice a été remercié, et les rumeurs allaient bon train sur les intentions de Lula. Ce dernier avait conseillé à Dilma d'aller à la rencontre du pays pour éviter de s'enfermer dans une position défensive, on apprenait qu'il réfléchissait à l'éventualité de se présenter à l'élection présidentielle de 2018. Il laissait le Parti des Travailleurs faire de la politique et réclamer un infléchissement social pour remobiliser sa base électorale. Les médias nous apprenent alors que Lula est suspecté d'avoir laissé des entreprises effectuer à leurs frais des travaux dans les lieux qu'il fréquentait, voire d'être le propriétaire effectif d'une villa, propriété de deux de ses proches, mais que l'ancien président utilise à sa guise. Lula était attendu au tournant !

Lorsque le retour de Lula cessa de n'être qu'une hypothèse d'école, tout s'est soudain précipité. Prétextant la discrétion nécessaire pour convoquer l'ancien président à une déposition sans que ses partisans ne fassent obstruction, le juge Moro organisa récemment une spectaculaire opération de police pour emmener Lula à l'aube depuis son domicile jusqu'à une enclave militaire de l'aéroport de São Paulo en vue d'entendre l'ancien président se justifier des soupçons d'enrichissement personnel qui pèsent sur lui. Le résultat ne se fit pas attendre. De retour au milieu de ses partisans, Lula défia publiquement les juges. Tenus de réagir à cette provocation judiciaire qui est allée jusqu'au dépôt d'une demande d'emprisonnement provisoire de Lula, ses partisans ont imaginé faire venir l'ancien président

au gouvernement, lui offrant un statut de nature à le faire échapper aux entreprises du juge Moro⁷ et pour tenter un compromis politique avec les parlementaires du PMDB hésitant à rejoindre l'opposition.

Tout imbu de ses prérogatives formelles, le juge Moro répondit en livrant aux médias des enregistrements téléphoniques confirmant que Lula critique la justice dans des conversations privées. La belle affaire ! Sans harcèlement médiatique, cela serait retombé très vite et il fut revenu aux instances judiciaires de statuer sur le fond dans la sérénité, et sans empiéter sur les prérogatives politiques du gouvernement. Mais cet emballement vient d'atteindre un point de non-retour aux effets imprévisibles. L'entrée de Lula au gouvernement a été bloquée par un juge qui invoque la nécessité d'une suspension pour examiner le statut juridique de l'ancien président avant qu'il ne puisse prendre ses fonctions – la cérémonie d'investiture avait lieu ce même 17 mars au palais présidentiel. Ce juge qui diffuse sur son blogue ses pensées haineuses contre l'actuelle majorité verrait-il sa requête invalidée, une dizaine d'autres recours ont été déposés en moins de vingt-quatre heures et leur examen prendra du temps. Le pouvoir politique est donc aujourd'hui *de facto* entre les mains du Tribunal fédéral suprême qui doit les examiner, tout comme il veille sur la légalité de l'opération Lava-Jato, tout comme il vient de préciser les règles applicables au processus de destitution de la présidente. Le président de la Chambre, Eduardo Cunha, s'est immédiatement emparé de ce règlement : il est parvenu ce même 17 mars à former la commission spéciale et à réunir la Chambre dès le 19 mars, ce qui donne le coup d'envoi de la procédure. Malgré leur opposition à cette procédure, les députés proches du gouvernement ne pouvaient pas jouer la politique de la chaise vide face à cette procédure d'exception. Tous les pouvoirs convergent donc aujourd'hui vers les tribunaux – le Parlement étant devenu lui-même un tribunal.

Les jours qui viennent seront pesants et la face du Brésil en sera changée quoi qu'il arrive. Mais nous nous souviendrons du jour où les juges suprêmes sont intervenus dans le champ politique et tentèrent de décapiter publiquement le pouvoir exécutif sans réunir aucune des formes requises pour examiner un cas qui leur serait soumis de manière régulière. L'un des juges, Teori Zavascki, a bien pu dire ensuite que les juges avaient pour mission de favoriser la paix et non pas d'exciter les conflits, sa formule même indique qu'il est réellement minoritaire au sein de la Cour. Teori Zavascki a beau rappeler que la discrétion des juges et le débat contradictoire sont des conditions formelles qui président à l'action judiciaire, le mal est fait : depuis le 17 mars, les médias poursuivent leur travail sans donner un grand écho aux propos du nouveau ministre de la Justice qui parle de sanctionner les abus de droit des policiers. Les sondages viennent confirmer le discrédit des dirigeants dans l'opinion et les plaidoyers à venir de Dilma et de Lula semblent par avance être des efforts désespérés. L'un des

⁷ En raison de la transmission de son dossier judiciaire au Tribunal fédéral suprême

meilleurs chroniqueurs de la presse brésilienne, Elio Gaspari consacre sa tribune à la panique de la présidence brésilienne : même si la divulgation des propos de la présidente était illégale, on voit mal ce qui pourrait inverser le cours des événements, et les acteurs principaux de ce drame pourraient précipitamment sortir du jeu. La procédure de destitution de Dilma pourrait devenir une simple confirmation procédurale de la mise à mort politique orchestrée ce 17 mars par les juges brésiliens.